

Tourisme

La fréquentation poursuit son essor en 2019

En 2019, la fréquentation touristique continue de progresser en Bretagne, surpassant les bons résultats de 2018. Tous les types d'hébergement de la région profitent d'une venue plus nombreuse des touristes résidant en France, alors que la fréquentation de la clientèle en provenance de l'étranger diminue. Les emplacements équipés dans les campings bénéficient nettement de cette hausse de fréquentation.

Lucile Cros (Insee)

En 2019, les hôtels et campings bretons comptabilisent 20,4 millions de nuitées (*définitions*), une progression de 3,2 % par rapport à 2018. La fréquentation des hébergements bretons représente 6 % des nuitées observées en France. Elle est au plus haut des dix dernières années (*figure 1*). La hausse est deux fois plus élevée dans la région qu'au niveau national (+ 1,6 %). Les touristes résidant en France sont en effet venus plus nombreux.

Dans les campings, les emplacements équipés ont du succès

Les campings bretons enregistrent 12,4 millions de nuitées entre avril et septembre 2019, une progression de 4,3 % par rapport à 2018, contre une hausse de 2,9 % au niveau national (*figure 2*).

L'avant-saison est chahutée avec une nette hausse de fréquentation en avril, un repli en mai et une remontée en juin, pour une hausse globale des nuitées de 4,1 % par rapport à la même période en 2018. La fréquentation de pleine saison progresse de 4,4 % en 2019, avec juillet en forte hausse et août stable. Le mois de septembre enregistre également de bons résultats (+ 3,3 %).

En 2019, la fréquentation des campings bondit en Ille-et-Vilaine (+ 9,4 %) et reste soutenue dans le Finistère et les Côtes-d'Armor (+ 4,5 % et + 4,3 %). Elle augmente plus modérément dans le Morbihan (+ 2,6 %).

Les emplacements locatifs équipés de mobile-homes, chalets ou bungalows sont plébiscités en 2019 : leur fréquentation augmente de 9,1 % (*figure 3*). *A contrario*, les emplacements nus sont un peu moins fréquentés qu'en 2018 (- 0,6 %). Les nuitées des campeurs en Bretagne se répartissent quasi également entre emplacements nus (48 %) et équipés (52 %), alors que ces derniers représentent un tiers de l'offre.

Moins nombreuse en 2018, la clientèle résidente est de retour en 2019 dans l'hôtellerie de plein air bretonne (*définitions*). Les bons résultats dans les campings sont portés par la fréquentation de cette clien-

tèle (+ 6,6 %), notamment sur les emplacements équipés où elle augmente de 10,7 %. La venue des touristes en provenance de l'étranger diminue entre 2018 et 2019 (- 3,3 %), et particulièrement sur les emplacements nus (- 6,9 %). Les emplacements équipés attirent néanmoins davantage cette clientèle qu'en 2018 (+ 2,2 %).

La clientèle résidant au Royaume-Uni vient moins nombreuse dans les campings bretons (- 13,3 %), demeurant néanmoins la plus importante (30 %) parmi celles en provenance de l'étranger. En seconde place *ex æquo*, celles venant des Pays-Bas et d'Allemagne représentent chacune 24 % de la clientèle résidant à l'étranger. Les Néerlandais sont moins présents qu'en 2018 (- 3,6 %), alors que les Allemands le sont légèrement plus (+ 0,7 %). Les touristes belges (11 % des non-résidents) fréquentent davantage les campings bretons (+ 13,8 %).

La fréquentation des campings classés 3, 4 et 5 étoiles progresse de 3,6 %, tandis que celle des 1 à 2 étoiles augmente plus modérément (+ 1,2 %) (*figure 4*). Les campings non classés sont plus fréquentés qu'en 2018 (+ 39,3 %) en lien avec une hausse du nombre de ces établissements (+ 17,8 %) après le repli de 2018.

La clientèle résidant en France plus nombreuse dans les hôtels bretons

En 2019, les hôtels bretons enregistrent un peu plus de 8 millions de nuitées soit une progression de 1,6 %, plus élevée qu'en 2018 (+ 0,6 %) et qu'au niveau national (+ 0,8 %). La hausse est portée par la venue plus nombreuse des touristes résidant en France (+ 3,0 % en Bretagne, + 2,6 % au niveau national) tandis que la clientèle non-résidente est moins présente (- 5,6 %, contre - 2,4 % en France).

Ex æquo en 1^{ère} position des clientèles en provenance de l'étranger avec 17 % des nuitées, Britanniques et Allemands viennent moins nombreux dans les hôtels en 2019 (respectivement - 16,0 % et - 5,1 %). En 3^e position (11 %), les touristes belges sont plus présents qu'en 2018

(+ 2,4 %).

Parmi les départements bretons, le Finistère et l'Ille-et-Vilaine tirent leur épingle du jeu avec une fréquentation des hôtels qui progresse respectivement de 2,6 % et 2,5 %, tandis qu'elle reste stable dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor (*figure 5*). En effet, les hôtels de ces deux derniers départements sont davantage touchés par la baisse de la fréquentation des non-résidents et une hausse de la clientèle résidente moindre qu'au niveau régional.

La hausse de fréquentation dans les hôtels de 4 et 5 étoiles continue (+ 5,7 %), plus fortement qu'au niveau national (+ 4,1 %) (*figure 6*). Elle se poursuit aussi dans les hôtels 1 et 2 étoiles mais plus modérément (+ 3,9 %), alors qu'en France les nuitées des hôtels de cette gamme diminuent de 5,4 %. Dans ces hôtels aux deux extrémités de la gamme, les nuitées représentent respectivement 22 % et 26 % des nuitées hôtelières bretonnes. Représentant 40 % des nuitées, les hôtels 3 étoiles de la région enregistrent une légère progression de leur fréquentation (+ 1,0 %), un peu plus faible qu'au niveau national (+ 1,5 %). La baisse de fréquentation des hôtels non classés en Bretagne (- 9,2 %) est notamment liée à la diminution du nombre de ces hébergements en 2019 (- 6,8 %), en lien avec la réinsertion dans le classement Atout France¹ d'établissements hôteliers n'ayant pas renouvelé leur adhésion en 2018.

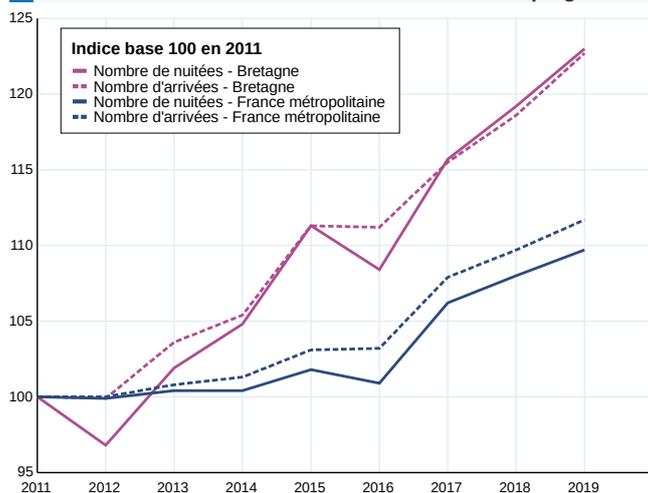
Les autres hébergements collectifs plébiscités

Dans les autres hébergements collectifs de tourisme² bretons, 4,2 millions de nuitées sont comptabilisées en 2019. La clientèle y est plus nombreuse qu'en 2018 (+ 6,5 %). Près de 90 % des nuitées sont effectuées par des touristes résidant en France. Privilegiés par ces derniers par rapport à l'an passé (+ 7,9 %), ces hébergements sont en revanche moins fréquentés par les touristes en provenance de l'étranger (- 4,3 %). ■

1- Le classement réalisé par Atout France est valable 5 ans.

2- Principalement des résidences de tourisme, auberges de jeunesse et villages vacances.

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Notes : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2011 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2019	
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ¹	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Côtes-d'Armor	2 057	4,3	1,9	24,6	42,1
Finistère	4 445	4,5	4,4	26,8	55,3
Ille-et-Vilaine	1 269	9,4	3,1	41,6	50,8
Morbihan	4 604	2,6	4,7	11,4	54,2
Bretagne	12 374	4,3	3,9	22,2	52,2
France métropolitaine	128 602	2,9	1,8	31,2	55,4

Notes : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Fréquentation des hébergements collectifs en Bretagne

	Nuitées 2019 (en milliers)	Évolution 2019 / 2018 (en %)		
		Total	dont résidents	dont non-résidents
Hôtels	8 043	1,6	3,0	-5,6
Campings	12 374	4,3	6,6	-3,3
Emplacements nus	5 910	-0,6	2,0	-6,9
Emplacements équipés	6 464	9,1	10,7	2,2
Autres hébergements collectifs touristiques	4 201	6,5	7,9	-4,3

Notes : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2019 (en milliers)		Évolution 2019/2018 (%)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 500	14 604	1,2	-1,6
3-4-5 étoiles	9 336	108 326	3,6	3,3
Non classés	539	5 671	39,3	6,9
Total	12 374	128 602	4,3	2,9

Notes : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2019 par une clientèle non résidente
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ¹	
Côtes-d'Armor	1 168	0,0	1,5	12,6
Finistère	1 946	2,6	2,4	15,4
Ille-et-Vilaine	3 053	2,5	2,6	18,1
Morbihan	1 876	0,1	1,4	11,7
Bretagne	8 043	1,6	2,1	15,1
France entière	219 256	0,8	1,3	35,2

Note : données définitives.

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2019 (en milliers)		Évolution 2019/2018 (%)	
	Bretagne	France entière	Bretagne	France entière
1-2 étoiles	2 104	47 832	3,9	-5,4
3 étoiles	3 354	82 814	1,0	1,5
4-5 étoiles	1 768	60 023	5,7	4,1
Non classés	818	28 587	-9,2	3,1
Total	8 043	219 256	1,6	0,8

Note : données définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Avertissement : Fréquentation touristique - Révision des séries concernant les hôtels à compter du 1^{er} janvier 2019

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.